

OPÉRATION DE LUTTE ANTIVECTORIELLE

Dans la nuit du mercredi 14/10 au jeudi 15/10
entre 22h et 1h

À la demande de l'Agence régionale de santé (ARS), un traitement insecticide sera réalisé dans les rues indiquées en vert sur la carte ci-dessous.

Attention, l'accès et la circulation dans la zone seront interdits durant l'opération. Nous vous invitons à organiser vos déplacements en dehors de cette plage horaire.



Pourquoi ? En raison de la présence dans votre quartier, à la fois du moustique tigre et d'une personne atteinte d'une maladie transmissible par piqûre du moustique tigre.

Objectif : Réduire le risque de transmission du virus en éliminant les populations adultes de moustique tigre

Par qui ? Traitement effectué par les opérateurs de l'ARS : Rentokil et Inovalys.

Comment ? Par voie pédestre par pulvérisation dans les espaces végétalisés publics et privés. Le produit utilisé (Aqua K-Othrine®) est à base d'un pyréthrianoïde dûment autorisé pour cette application.



Afin de faciliter l'intervention, merci de signaler votre accord pour que l'opérateur accède à votre jardin, en installant un repère visible depuis l'espace public (comme un morceau de tissu ou de rubalise) et en laissant l'accès ouvert (portail déverrouillé).

Précautions afin d'éviter toute exposition (risque de gêne ou d'irritation transitoire, cutanée ou respiratoire, en particulier chez les personnes sensibles ou allergiques) :

Avant et pendant l'opération de pulvérisation



- ✓ Ne pas s'exposer directement au nuage de pulvérisation et rentrer chez soi
- ✓ Fermer les portes et les fenêtres pour éviter que le produit entre dans votre habitation



- ✓ Eloigner ou rentrer les animaux (chiens, chats, etc.) ainsi que leurs gamelles et protéger les animaux aquatiques (poissons, amphibiens, etc.) et à sang froid (tortues, etc.)
- ✓ Couvrir les bassins, piscines et bacs à sable
- ✓ Déplacer ou protéger les ruches



- ✓ Rentrer le linge
- ✓ Mettre à l'abri le mobilier de jardin, les jouets ou les couvrir

Après l'opération de pulvérisation, il est conseillé de :



Attendre si possible 1h avant d'accéder aux espaces traités



Vider les contenants en eau qui n'auraient pas été ramassés/couverts avant le traitement insecticide



Nettoyer avant utilisation vos mobiliers de jardin et jeux d'enfants qui n'ont pas pu être mis à l'abri



Rincer et éplucher les fruits et les légumes de votre potager avant consommation

En cas d'apparition de sensations anormales à la suite du traitement, contactez votre médecin traitant ou le centre antipoison et de toxicovigilance du Grand-Ouest : 02 41 48 21 21.

Pour toute information sur cette opération, vous pouvez contacter la mairie de La Séguinière aux horaires habituels d'ouverture au 02 41 56 90 53.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de l'ARS PDL sur le moustique tigre : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/moustique-tigre-aedes-albopictus-0>

L'intervention est susceptible d'être reportée en cas de conditions météorologiques défavorables au traitement ou autres aléas ; dans ce cas, la nouvelle date sera communiquée sur les sites Internet de la commune et de l'ARS.



Ne pas jeter sur la voie publique